

DISWAY - Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH - Registre du Commerce de Casablanca N° 41253

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société Disway, Société Anonyme, au capital de 188.576.200 Dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 18 MAI 2021 à 10 heures au siège social de la société sis à Casablanca, Lotissement La Colline II, n°8, Sidi Maârouf, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Lecture du rapport de gestion du directoire et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 2 Lecture des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 3 Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 4 Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 5 Quitus de leur gestion aux membres du directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil de surveillance ainsi qu'aux commissaires aux comptes ;
- 6 Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 95 et suivants de la loi 17/95 ;
- 7 Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020 ;
- 8 Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 9 Questions diverses.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, déposer au siège de la société une attestation émanant d'un intermédiaire financier habilité, justifiant la qualité de l'actionnaire et le nombre de titres détenus par lui, et ce, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent avoir été inscrits en compte au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi 17-95 sur les sociétés a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes peuvent être consultés sur notre site Internet : www.disway.com. Compte tenu de l'état de l'urgence sanitaire lié à la pandémie du Covid-19, la réunion de ladite Assemblée Générale Ordinaire sera aussi assurée par les moyens de visioconférence, conformément aux dispositions légales en vigueur (Plus d'infos sur www.disway.com).

PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Directoire, du Rapport Général des Commissaires aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes et les états de synthèses de l'exercice 2020 se soldant par un bénéfice net comptable de 77.482.151,34 Dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telles que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19, en prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat Net de l'exercice	77.482.151,34
- Réserve légale	0,00
= Résultat net distribuable de l'exercice	77.482.151,34
+ Report à nouveau créancier antérieur	101.643.496,97
= Solde distribuable	179.125.648,31
- Dividendes distribués	66.001.670,00
= Solde au compte report à nouveau	113.123.978,31

Le dividende ainsi fixé à 35 dhs par action, sera mis en paiement à compter du 05/07/2021.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2020.

Elle décide, en outre, de donner décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission durant l'exercice 2020.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2020, à un montant global brut de 1 050 000,00 Dirhams. Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

SIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Le Directoire

BILAN CONSOLIDE En Dirhams

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE	309 159 970,22	289 049 007,12
* Ecart d'acquisition		
* Immobilisations incorporelles	171 861 276,89	171 827 996,36
* Immobilisations corporelles	135 218 615,33	116 342 237,94
* Immobilisations financières	2 080 078,00	878 772,82
* Titres mis en équivalence		
ACTIF CIRCULANT	675 462 954,76	744 022 302,80
* Stocks et en-cours	135 281 295,55	218 229 999,28
* Clients et comptes rattachés	393 845 968,99	458 216 327,36
* Autres créances et comptes de régularisation	50 959 009,93	67 198 742,95
* Titres et valeurs de placement	95 376 680,29	377 233,21
* Disponibilités	45 875 412,52	50 354 069,68
TOTAL ACTIF	1 030 498 337,51	1 083 425 379,61
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	698 266 059,25	659 505 107,60
* Capitaux propres (part de groupe)	683 254 135,49	653 890 817,01
* Capital	188 576 200,00	188 576 200,00
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40	224 782 325,40
* Réserves consolidées	204 086 086,31	194 757 642,81
* Résultat net consolidé part du groupe	84 554 948,34	68 193 694,31
* Ecart de conversion	-18 745 424,56	-22 419 045,51
* Intérêts minoritaires	15 011 923,76	5 614 290,59
Provision pour risques et charges		
Dettes	309 757 781,05	314 644 583,18
* Emprunts et dettes financières	31 118 367,59	49 128 246,87
* Fournisseurs et comptes rattachés	176 817 307,24	163 797 605,52
* Autres dettes et comptes de régularisation	101 822 106,22	101 718 730,79
* Trésorerie-passif	22 474 497,21	109 275 688,83
TOTAL PASSIF	1 030 498 337,51	1 083 425 379,61

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE En Dirhams

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	1 723 979 491,44	1 637 964 472,09
* Chiffre d'affaires	1 709 188 686,56	1 622 523 838,01
* Autres produits	14 790 804,88	15 440 634,08
Charges d'exploitation	1 606 647 329,86	1 532 810 533,27
* Achats revendus & consommés	1 504 476 268,84	1 419 515 143,42
* Autres charges externes	22 091 138,44	26 069 199,91
* Impôts et taxes	3 270 424,34	1 817 898,14
* Charges de personnel	50 549 903,41	55 198 712,98
* Autres charges d'exploitation	900 000,00	800 000,00
* Dotations d'exploitation	25 359 594,83	29 409 578,82
Résultat d'exploitation	117 332 161,58	105 153 938,82
Charges et produits financiers	7 735 070,25	-1 460 695,30
Résultat courant des entreprises intégrées	125 067 231,83	103 693 243,52
Charges et produits non courant	-2 187 049,85	-4 683 666,62
Impôts sur les bénéfices	35 994 432,83	30 288 168,67
Résultat net des entreprises intégrées	86 885 749,15	68 721 408,23
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net de l'ensemble consolidé	86 885 749,15	68 721 408,23
Résultat minoritaire	2 330 800,81	527 713,92
Résultat net part du groupe	84 554 948,34	68 193 694,31
Résultat net consolidé par action en dirhams	46,07	36,44

INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Liste des Sociétés	% D'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Disway	Mère	Mère	Intégration globale
Blueway Technology	100%	100%	Intégration globale
Experience Store	100%	100%	Intégration globale
Disway Logistic Services	100%	100%	Intégration globale
Disway MEA	100%	100%	Intégration globale
Disway Tunisie	73%	73%	Intégration globale

Le rapport financier annuel 2020 est disponible sur notre site internet sous le lien : www.disway.com/rfa2020

BILAN (ACTIF)				En Dirhams	
ACTIF	31/12/2020		31/12/2019		
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	1 846 175,00	369 235,00	1 476 940,00	0,00	
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 846 175,00	369 235,00	1 476 940,00	0,00	
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	174 050 093,32	2 439 819,88	171 610 273,44	171 617 581,50	
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	13 952,85	1 162,74	12 790,11	0,00	
Fonds commercial	171 367 483,33	0,00	171 367 483,33	171 367 483,33	
Autres immobilisations incorporelles	2 668 657,14	2 438 657,14	230 000,00	250 098,17	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	215 993 305,06	82 482 639,43	133 510 665,63	114 033 676,81	
Terrains	54 921 250,00	0,00	54 921 250,00	26 586 250,00	
Constructions	141 048 491,36	64 842 969,29	76 205 522,07	65 270 765,64	
Installations techniques, matériel et outillage	1 583 877,43	1 430 344,10	153 533,33	0,00	
Matériel de transport	3 715 349,47	3 189 159,65	526 189,82	846 575,37	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	14 354 590,13	12 780 232,64	1 574 357,49	2 112 295,63	
Autres immobilisations corporelles	249 719,87	239 933,75	9 786,12	14 206,46	
Immobilisations corporelles en cours	120 026,80	0,00	120 026,80	19 203 583,71	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	74 742 388,56	21 500 000,00	53 242 388,56	61 638 131,34	
Prêts immobilisés	471 650,69	0,00	471 650,69	487 793,47	
Autres créances financières	217 584,17	0,00	217 584,17	22 148 784,17	
Titres de participation	74 053 153,70	21 500 000,00	52 553 153,70	39 001 553,70	
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	
Augmentation des dettes de finance	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL I (a+b+c+d+e)	466 631 961,94	106 791 694,31	359 840 267,63	347 289 389,65	
STOCKS (f)	116 358 574,03	2 280 287,34	114 078 286,69	178 959 254,91	
Marchandises	116 358 574,03	2 280 287,34	114 078 286,69	178 959 254,91	
Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits interm et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	398 413 788,74	24 000 640,70	374 413 148,04	425 808 497,95	
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	7 483 912,92	0,00	7 483 912,92	9 131 017,41	
Clients et comptes rattachés	369 634 090,36	24 000 640,70	345 633 449,66	385 187 949,31	
Personnel	183 500,00	0,00	183 500,00	8 954,54	
Etat	20 256 854,48	0,00	20 256 854,48	30 685 160,64	
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres débiteurs	248 691,14	0,00	248 691,14	213 837,01	
Compte de régularisation actif	606 739,84	0,00	606 739,84	581 579,04	
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	95 371 701,51	0,00	95 371 701,51	372 082,50	
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	242 455,66	0,00	242 455,66	268 989,17	
TOTAL II (f+g+h+i)	610 386 519,94	26 280 928,04	584 105 591,90	605 408 824,53	
TRESORERIE - ACTIF	34 278 099,69	0,00	34 278 099,69	36 988 105,78	
Chèques et valeurs à encaisser	30 538 763,50	0,00	30 538 763,50	15 956 998,67	
Banques, T.G & CCP	3 699 541,32	0,00	3 699 541,32	21 010 954,79	
Caisses, régies d'avances et accreditifs	39 794,87	0,00	39 794,87	20 152,32	
TOTAL III	34 278 099,69	0,00	34 278 099,69	36 988 105,78	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 111 296 581,57	133 072 622,35	978 223 959,22	989 686 319,96	

BILAN (PASSIF)				En Dirhams	
PASSIF	31/12/2020		31/12/2019		
CAPITAUX PROPRES					
Capital social ou personnel (1)	188 576 200,00		188 576 200,00		
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé..	0,00		0,00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40		224 782 325,40		
Ecarts de réévaluation	0,00		0,00		
Réserve légale	18 857 620,00		18 857 620,00		
Autres réserves	68 473 082,38		68 473 082,38		
Report à nouveau (2)	101 643 496,97		89 533 288,83		
Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00		0,00		
Résultat net de l'exercice (2)	77 482 151,34		64 911 544,14		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	679 814 876,09		655 134 060,75		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)	662 643,00		662 643,00		
Subventions d'investissement	0,00		0,00		
Provisions réglementées	662 643,00		662 643,00		
DETTES DE FINANCEMENT (c)	27 710 103,00		38 494 245,72		
Emprunts obligataires	0,00		0,00		
Autres dettes de financement	27 710 103,00		38 494 245,72		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	0,00		0,00		
Provisions pour risques	0,00		0,00		
Provisions pour charges	0,00		0,00		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00		0,00		
Augmentation des créances immobilisées	0,00		0,00		
Diminution des dettes de financement	0,00		0,00		
TOTAL I (a+b+c+d+e)	708 187 622,09		694 290 949,47		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	245 440 757,96		223 105 609,45		
Fournisseurs et comptes rattachés	166 554 996,19		144 909 826,49		
Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00		288 030,15		
Personnel	130 336,17		125 652,77		
Organismes sociaux	1 530 419,23		1 650 935,06		
Etat	77 061 861,67		75 634 342,35		
Comptes d'associés	4 650,00		4 650,00		
Autres créanciers	9 672,85		17 771,79		
Comptes de régularisation - passif	148 821,85		474 400,84		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	6 638 599,66		7 119 990,17		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)	2 464 501,10		864 346,22		
TOTAL II (f+g+h)	254 543 858,72		231 089 945,84		
TRESORERIE PASSIF	15 492 478,41		64 305 424,65		
Crédits d'escompte	0,00		0,00		
Crédits de trésorerie	0,00		60 275 142,61		
Banques (soldes créditeurs)	15 492 478,41		4 030 282,04		
TOTAL III	15 492 478,41		64 305 424,65		
TOTAL I+II+III	978 223 959,22		989 686 319,96		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)				En Dirhams	
	31/12/2020		31/12/2019		
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises	1 403 830 040,83		1 293 089 030,40		
Ventes de biens et services produits	11 607 650,64		13 280 830,71		
Chiffres d'affaires	1 415 437 691,47		1 306 369 861,11		
Variation de stock de produits	0,00		0,00		
Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00		0,00		
Subvention d'exploitation	0,00		0,00		
Autres produits d'exploitation	0,00		0,00		
Reprises d'exploitation; transfert de charges	10 083 566,95		11 046 647,42		
TOTAL I	1 425 521 258,42		1 317 416 508,53		
II CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats revendus de marchandises	1 246 459 712,33		1 151 438 893,82		
Achat consommables de matières et de fournitures	1 737 648,64		2 772 501,13		
Autres charges externes	15 676 663,45		17 715 777,65		
Impôts et taxes	1 081 894,10		1 325 783,38		
Charges de personnel	44 937 928,52		46 072 691,83		
Autres charges d'exploitation	900 000,00		800 000,00		
Dotations d'exploitation	18 134 455,36		18 545 850,90		
TOTAL II	1 328 928 302,40		1 238 671 498,71		
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	96 592 956,02		78 745 009,82		
IV PRODUITS FINANCIERS					
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	8 000 000,00		10 000 000,00		
Gains de change	11 174 620,78		4 716 665,59		
Intérêts et autres produits financiers	11 744 574,44		13 810 381,11		
Reprises financières; transfert de charges	268 989,17		393 670,85		
TOTAL IV	31 188 184,39		28 920 717,55		
V CHARGES FINANCIÈRES					
Charges d'intérêts	2 881 281,62		5 313 229,98		
Pertes de changes	6 354 172,87		3 617 912,77		
Autres charges financières	0,00		0,00		
Dotations financières	6 242 455,66		6 268 989,17		
TOTAL V	15 477 910,15		15 200 131,92		
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	15 710 274,24		13 720 585,63		
VII RESULTAT COURANT (III - V I)	112 303 230,26		92 465 595,45		
VIII PRODUITS NON COURANTS					
Produits des cessions d'immobilisations	174 500,00		209 500,00		
Subventions d'équilibre	0,00		0,00		
Reprises sur subventions d'investissement	0,00		0,00		
Autres produits non courants	96 568,53		320 619,18		
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00		0,00		
TOTAL VIII	271 068,53		530 119,18		
IX CHARGES NON COURANTES					
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	31 310,34		0,00		
Subventions accordées	0,00		0,00		
Autres charges non courantes	2 419 973,11		2 717 045,49		
Dotations non courantes aux amortiss. et provision	0,00		0,00		
TOTAL IX	2 451 283,45		2 717 045,49		
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 180 214,92		-2 186 926,31		
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	110 123 015,34		90 278 669,14		
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	32 640 864,00		25 367 125,00		
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	77 482 151,34		64 911 544,14		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	1 456 980 511,34		1 346 867 345,26		
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	1 379 498 360,00		1 281 955 801,12		
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	77 482 151,34		64 911 544,14		

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
(modèle normal)					
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN			Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020		
MASSES	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b		
			Emplois c	Ressources d	
1 Financement Permanent	708 187 622,09	694 290 949,47			
2 Moins actif immobilisé	359 840 267,63	347 289 389,65	12 550 877,98		
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	348 347 354,46	347 001 559,82			

Aux Actionnaires de la société
DISWAY S.A.
8, Lot La Colline II-Sidi Maarouf,
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020
Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société DISWAY et ses filiales (Groupe DISWAY), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 698.266 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 86.886. Ces états ont été arrêtés par votre Directoire en date du 4 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe DISWAY constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2020, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des Informations Complémentaires.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur des clients et comptes rattachés est inscrite au bilan consolidé pour une valeur nette comptable d'environ KMAD 393 846 soit 38,22% du total de l'actif du groupe.

La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés du groupe, qui s'élève à environ KMAD 53 033 au 31 décembre 2020, est calculée par le groupe en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients et comptes rattachés est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan du groupe, soit KMAD 393.846 en 2020 et KMAD 458.216 en 2019 et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par le groupe.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiché une valeur nette comptable de l'ordre de KMAD 135.281 au 31/12/2020. La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :

- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes.
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 14 avril 2021

Les commissaires aux comptes

A. SAAÏDI ET ASSOCIES

KPMG



Bahaa SAAIDI
Associée



Mostafa FRAIHA
Associé

Aux Actionnaires de la société
DISWAY S.A.
8, Lot La Colline II-Sidi Maarouf,
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020
Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société DISWAY S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 680.477.519 dont un bénéfice net de MAD 77.482.151. Ces états ont été arrêtés par votre Directoire en date du 4 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DISWAY S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur des créances clients est inscrite au bilan pour une valeur brute d'environ KMAD 369 634 et une valeur nette comptable d'environ KMAD 345 633, soit 35,33% du total de l'actif de la Société.

La provision pour dépréciation des créances clients, quant à elle, s'élève à environ KMAD 24.001, est calculée en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, soit KMAD 345.633 en 2020 et KMAD 385.188 en 2019 et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par la société.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de KMAD 114.078 au 31/12/2020.

La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :

- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes.
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévues par la loi.

Les informations données sur la situation financière et les états de synthèse dans le rapport de gestion du Directoire et les documents adressées aux actionnaires correspondent aux comptes annuels audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler.

Casablanca, le 14 avril 2021

Les commissaires aux comptes

A. SAAÏDI ET ASSOCIES

KPMG



Bahaa SAAIDI
Associée



Mostafa FRAIHA
Associé